



APPEL A CANDIDATURE EXTERNE

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Tarn recrute

deux caporaux de sapeurs-pompiers professionnels (F/H)

Type de recrutement :
- par voie de mutation externe
- sur liste d'aptitude du concours de caporal

Poste à pourvoir à compter du 1^{er} janvier 2025

Affectation : En centre de secours, y compris au centre de traitement des appels d'urgence

Le Tarn, un cadre de vie exceptionnel :
Idéalement situé dans le sud de la France, le Tarn (390 000 habitants) offre un équilibre parfait entre nature préservée et dynamisme urbain. A seulement 1h de Toulouse, 2h des Pyrénées et de la Méditerranée, le département conjugue patrimoine UNESCO à Albi, passion du rugby à Castres, et qualité de vie incomparable.

Le SDIS du Tarn, un acteur clé de la sécurité civile :
Fort de ses 1 300 sapeurs-pompiers volontaires, 273 professionnels et 70 agents administratifs et techniques, le SDIS du Tarn assure la protection de la population via 31 centres de secours. Avec plus de 27 000 interventions annuelles, notre service répond efficacement aux urgences quotidiennes et aux défis contemporains de sécurité civile. A la frange de l'arc méditerranéen, le SDIS du Tarn dispose de la spécialité feu de forêts, l'amenant régulièrement à engager des renforts extra-départementaux sur les zones touchées par les feux de forêt.

Missions principales :

- Opérationnelles : équipier ou chef d'équipe SPP, opérateur de salle au CTAU
- Non opérationnelles : participation aux activités administratives et techniques du centre

Savoirs et savoir-faire :

- **Pour les lauréats du concours :**
 - Titulaire du permis poids lourd (C)
 - Avoir une expérience en tant que sapeur-pompier volontaire : grade minimal de sapeur 1^{ère} classe
- **Pour les mutations externes :**
 - Avoir minimum 3 ans d'ancienneté en tant que titulaire dans le grade de caporal

Savoir-être :

- Motivation
- Disponibilité
- Sens du travail en équipe

Conditions de travail :

- Rémunération statutaire
- CNAS et IGESA
- Titres restaurant
- Participation à la complémentaire santé
- Participation à la complémentaire prévoyance

**Pour tout renseignement, contacter Mme Emeline ZENON,
gestionnaire emploi-carrière au 05.63.77.35.18**

Les candidatures devront :

être composées des éléments suivants :

- une lettre de motivation
- un curriculum vitae

- pour les mutations externes : les 3 entretiens annuels et le dernier arrêté de situation administrative

- pour les lauréats du concours : la liste d'aptitude au concours de caporal mentionnant votre nom ou l'attestation d'inscription sur liste d'aptitude

parvenir à l'État-major, service « management des recrutements et carrières »

au plus tard le 12 septembre 2024, soit :

- par courriel : smrc@sdis81.fr
- par courrier : 15 rue de Jautzou – CS 92040 – 81012 ALBI CEDEX 9

Le jury devrait se tenir première quinzaine d'octobre 2024

Protection des données à caractère personnels (RGPD) :

Les informations collectées par le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Tarn (SDIS 81) directement auprès de vous font l'objet d'un traitement ayant pour finalité le recrutement des agents du SDIS 81. Ces informations sont à destination exclusive du SDIS 81 et seront conservées 90 ans à compter de la date de naissance pour les candidats retenus et pendant 2 ans dans le cas contraire.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous disposez des droits suivants sur vos données : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement (droit à l'oubli), droit d'opposition, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité.

Pour exercer vos droits, merci d'adresser votre demande au Délégué à la protection des données du SDIS 81 par courrier au Service Départemental d'Incendie et de Secours du Tarn, 15 rue de Jautzou - 81012 ALBI CEDEX 09 ou par courriel dpd@sdis81.fr.